VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

Date de mise en ligne : 27 juillet 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00108** du 24 JUIL. 2023
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) GROUPE ENERGIE SOLIDARITE
3 Rue Jules Guesde
91130 Ris Orangis

En vue de la réalisation : Installation.

Sur un terrain sis 28 Rue ST Just.
Cadastré AE 189.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 24 JUIL. 2023

Le Maire

MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES - DAUP

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
Adjoint en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 23 00108** du 24 JUIL. 2023 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,